

dans l'histoire de Samson, mais il reconnaît la réalité de plusieurs traits de son histoire et avoue que son caractère est peint avec beaucoup de vérité<sup>1</sup>.

Il faut, en effet, rejeter tous les principes de la critique historique, si l'on révoque en doute l'existence d'un homme dont les exploits nous sont racontés dans un livre d'une authenticité incontestable. L'auteur du livre des Juges ne mérite pas moins de foi quand il nous parle de Samson, que lorsqu'il nous parle de Gédéon ou de Débora; l'étude du pays et des mœurs locales confirme comme nous venons de le voir, l'exactitude de ses récits, dans tous les détails qu'il est encore aujourd'hui possible de contrôler. On peut imaginer une explication mythique des faits les mieux établis et trouver, par exemple, une image de la course du soleil dans la vie de Napoléon I<sup>er</sup>; les douze signes du zodiaque dans ses douze maréchaux, etc.<sup>2</sup>; mais ce n'est là qu'un jeu d'esprit; ce n'est ni de la critique ni de l'histoire.

<sup>1</sup> «... Hat das Bild viele Wahrheit; die Züge gehen zur Einheit eines Charakters zusammen, etc.» F. Hitzig, *Geschichte des Volkes Israels*, 1869, t. 1, p. 123.

<sup>2</sup> Voir t. 1, p. 57. — Voir, sur la mythomanie à notre époque, *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 191-217.

## CHAPITRE XI.

## HÉLI.

Pendant que Samson, dans le sud de la Palestine, faisait tant de mal aux Philistins, Héli était juge d'Israël, à Silo, au centre du pays<sup>1</sup>. Avec ce personnage, le caractère de la judicature semble se modifier : elle devient une dignité régulière et va servir de transition à la royauté. Ce ne sont plus les besoins du moment, des circonstances accidentelles, l'invasion étrangère qui mènent au pouvoir, c'est l'instinct de la nécessité, le besoin de l'union. Nous verrons ce changement de mœurs s'accroître encore davantage sous Samuel.

L'histoire d'Héli ne nous est connue d'ailleurs que par celle de Samuel. L'auteur du livre des Juges l'a passée sous silence et celui qui a raconté l'établissement de la royauté en Israël ne nous en a conservé que les traits mêlés à la vie de Samuel et servant à l'éclaircir ou à l'expliquer.

Le peu que nous en savons supplée pourtant à des lacunes importantes de l'époque des Juges et nous permet de reconstituer tout un côté de cette période, le côté religieux.

Héli est le premier grand prêtre qui nous apparaisse comme Juge<sup>2</sup>. Il descendait d'Aaron par Ithamar et on le considère comme le premier de cette lignée qui ait rempli les fonctions de pontife<sup>3</sup>. Remplit-il les fonctions judiciaires et militaires? Nous n'en connaissons pas d'exemple. Dans la

<sup>1</sup> Hengstenberg place même Samson après Héli, *The Kingdom of God*, t. II, 2<sup>e</sup> période, 3<sup>e</sup> section, n<sup>o</sup> 9, p. 46.

<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 18. Le texte hébreu et la Vulgate portent qu'il jugea le peuple pendant quarante ans; les Septante, pendant vingt ans.

<sup>3</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, VIII, 1, 3. Sur toutes les questions qui concernent Héli en tant que grand prêtre, questions dont nous n'avons pas



guerre contre les Philistins, qui eut lieu à la fin de sa judicature, il ne suivit pas les troupes israélites, mais il en était empêché par son grand âge et ses infirmités. Ce qui nous surprend davantage, c'est que ses fils, eux, ne paraissent pas avoir assisté à la première bataille livrée contre Israël, et s'ils sont mentionnés dans la seconde, c'est comme accompagnant l'arche d'alliance, non comme chefs d'armée, ainsi que nous le verrons bientôt.

Héli ne fut donc pas juge de la même manière que ceux qui l'avaient précédé sous ce titre, il n'a pas « affranchi et délivré » son peuple, du moins d'après ce que nous savons de son histoire. Cependant sa vie, nulle en événements politiques auxquels il ait pris une part personnelle, est riche en renseignements religieux.

En sa personne, sans que nous sachions ni quand, ni comment, ni pourquoi, le souverain sacerdoce est passé de la branche aaronique d'Éléazar à celle d'Ithamar, qui le gardera jusqu'au temps de Salomon.

Quoi qu'il en soit des causes et des circonstances de cette translation du pontificat, la religion mosaïque nous est montrée en plein exercice dans l'histoire d'Héli<sup>1</sup>. D'un ensemble de données fournies par les premiers chapitres du premier livre de Samuel et confirmées par les appendices du livre des Juges, racontant des faits qui eurent lieu immédiatement après la mort de Josué, il résulte que l'arche d'alliance, établie à Silo, faisait de cette ville une sorte de centre national où le peuple s'assemblait une fois par an

à nous occuper ici, voir Lightfoot, *Works*, 1684, t. 1, p. 33, 907; J. Selden, *De Successione in Pontif. hebr.*, l. 1, c. 11, dans Ugolini, *The-saurus antiquitatum sacrarum*, t. XII, col. cccxxviii.

<sup>1</sup> « Religionis doctrinaeque... non alia hoc tempore ratio fuit quam sub Mose. Idemque de cultu Numinis externo censendum. » J. Buddée, *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti*, II, II, 14, 4<sup>e</sup> édit., 2 in-4<sup>o</sup>, Halle, 1744, t. 1, p. 741.

pour célébrer la fête de Pâque. Nous avons ainsi la preuve qu'une des prescriptions les plus importantes de la loi était observée par les Israélites fidèles.

L'éphod de lin que la mère de Samuel, Anne, fait pour son fils, nous montre également l'observation des prescriptions mosaïques concernant l'étoffe qui devait servir à confectionner les vêtements des prêtres<sup>1</sup>.

Il est ordonné dans l'Exode<sup>2</sup> à Aaron et à ses enfants d'entretenir une lampe allumée, en dehors du voile qui est devant l'arche. Un détail rapporté accidentellement, à propos de Samuel, nous fait connaître que cette pratique était fidèlement continuée<sup>3</sup>.

L'audace des enfants d'Héli et les crimes auxquels ils peuvent se livrer impunément nous permettent de juger combien étaient grandes l'autorité et l'influence sacerdotales. Nous apprenons encore par les réclamations que suscitent leurs procédés qu'il y avait des règles établies touchant les droits sacerdotaux<sup>4</sup>.

Quant à Héli lui-même, le texte sacré nous le représente plein de faiblesse à l'égard de ses enfants, Ophni et Phinée, dont il n'a pas le courage de réprimer l'avarice et les coupables désordres<sup>5</sup>, funestes à la religion. Il en est puni par la perte de ses deux fils et aussi par celle du souverain pontificat enlevé à sa postérité<sup>6</sup>. Ce vieillard avait d'ailleurs des qualités et des vertus : sa piété était grande; il était docile aux ordres de Dieu comme un enfant, et il accepta la sentence de la justice divine avec une admirable résigna-

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), II, 18. Cf. Exod., xxviii, 6.

<sup>2</sup> Exod., xxvii, 20-21.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), III, 3.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), II, 14 et Deut., xviii, 3.

<sup>5</sup> Sur l'institution des femmes vouées au service du tabernacle, voir Hengstenberg, *Die Bücher Moses und Aegypten*, p. 194.

<sup>6</sup> I Sam. (I Reg.), II, 22-25; III, 13; II, 27-36. Cf. I (III) Reg., II, 27.



tion<sup>1</sup>. Son amour pour l'arche de Dieu était tendre et touchant<sup>2</sup>. Quoique le jeune Samuel eût été chargé de lui transmettre les plus terribles menaces de la part de Jéhovah, Héli fut pour cet enfant un véritable père<sup>3</sup>. Ce sont là tout autant de qualités rares et elles peuvent nous servir à juger combien devait s'être fait aimer d'Israël et être devenu populaire celui qui en était doué.

Les faits importants qui se passent sous la judicature d'Héli, ne se rapportent pas directement à sa personne comme nous l'avons déjà remarqué ; ils sont l'histoire même du peuple de Dieu. Ils méritent d'ailleurs d'être étudiés.

L'auteur sacré nous apprend que les Philistins battirent deux fois les Hébreux, et que la seconde fois ils s'emparèrent, comme trophée de leur victoire, de l'arche d'alliance, qu'on avait apportée au camp israélite après la première défaite. Les vaincus avaient espéré que l'arche où Jéhovah avait établi sa demeure leur assurerait le triomphe, mais leur espoir avait été déçu : Dieu ne leur avait pas accordé une protection qu'ils ne méritaient pas. Nous ne savons aucun autre détail sur cette campagne, nous ignorons même en quel lieu furent livrés ces deux combats, si désastreux pour les enfants de Jacob. Le texte sacré se borne à nous raconter que les deux coupables fils d'Héli furent parmi les morts, et que leur père, trop indulgent, tomba à la renverse en apprenant la triste nouvelle de la prise de l'arche et se tua dans sa chute<sup>4</sup>.

Les détails qui suivent sont plus circonstanciés et jettent beaucoup de jour sur les idées religieuses des habitants idolâtres de la Palestine à cette époque.

Les Philistins ne considérèrent pas seulement leur vic-

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), III, 18.

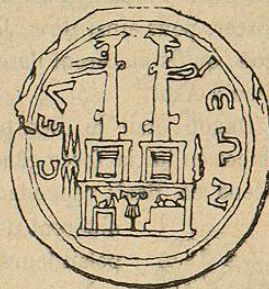
<sup>2</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 18.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), III, 16, etc.

<sup>4</sup> I Sam. (I Reg.), IV, 1-18.

toire sur les Israélites comme le triomphe d'un peuple sur un autre peuple, ils la regardèrent aussi comme le triomphe de leur faux dieu Dagon sur celui qui n'était, d'après leurs croyances, que le Dieu de leurs ennemis, Jéhovah.

C'est ainsi que les anciens envisageaient toujours les succès qu'ils remportaient<sup>1</sup>. Ils plaçaient volontiers dans les temples les trophées de leurs victoires (Fig. 27). Théglathphalasar I<sup>er</sup>, qui régnait en Assyrie à peu près vers l'époque où se passaient les événements que nous racontons, dit dans une de ces inscriptions :



27. — Trophées dans un temple<sup>2</sup>.

Col. IV, ligne 22. Le pays de Sugi dans son étendue j'ai conquis,  
23. vingt-cinq de ses dieux, ses prisonniers,  
24. ses possessions et ses biens j'ai emportés, etc.  
32. Alors, les vingt-cinq dieux de ces pays,  
33. mon butin,  
34. que j'avais emportés avec moi, comme offrande (?) au temple de Bélit  
35. l'épouse élevée, l'aimée d'Assur, mon seigneur,  
36. (au temple) d'Anu, de Rammân, d'Istar, d'Assur,  
37. les dieux de ma ville d'Assur  
38. et les déesses de mon pays  
39. j'ai offert<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf. pour les Philistins, eux-mêmes, au sujet de Samson, Jud., XVI, 24. Voir aussi ce que nous avons dit plus haut, p. 81, et plus loin, part. III, I, II, ch. IV, comment Mésa, roi de Moab, dans la stèle de Dibon, attribue ses victoires à son dieu Chamos.

<sup>2</sup> D'après F. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. III, n<sup>o</sup> 2. Ce temple, à un pylone, est figuré sur le revers d'un médaillon de bronze, à l'effigie de Caracalla, frappé à Selgâ (Pisidie). Bibliothèque nationale.

<sup>3</sup> Inscription du prisme. E. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. I, 1889, p. 28-29.



Après leur victoire, les Philistins croyaient avoir d'autant plus raison de considérer Dagon comme le vainqueur de Jéhovah qu'ils s'étaient emparés dans la bataille de l'arche du Dieu d'Israël. C'est afin de constater ce triomphe et de forcer, pour ainsi dire, Jéhovah à rendre hommage à Dagon, qu'ils placèrent l'arche conquise dans le temple de leur dieu à Azot.

Dagon était le dieu principal des Philistins<sup>1</sup>. Ils adoraient en lui la force génératrice, de même que les Chananéens en Baal; cependant leur religion avait un caractère différent des religions chananéennes et rappelait leurs anciens voyages maritimes.

28. — Dagon<sup>2</sup>.

Nous connaissons, par la description du livre des Juges et aussi par les monuments, la forme sous laquelle ils représentaient Dagon : homme par la partie supérieure, il était poisson par la partie inférieure. La plupart des représentations figurées qui sont parvenues jusqu'à nous sont d'accord sur ce point, malgré les variations qu'elles offrent dans le détail. Deux médailles d'argent, classées parmi les dariques de la seconde époque, l'une (Fig. 28) du cabinet de M. Prosper Dupré, à Paris, l'autre (Fig. 29), faisant partie de la collection de la Bibliothèque nationale, nous montrent le dieu pois-

29. — Autre Dagon.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Jud., xvi, 23; I Sam. (I Reg.), v, 2; I Par., x, 10; I Mac., x, 83; xi, 4.

<sup>2</sup> D'après F. Lajard, *Culte de Vénus*, pl. xxxiv, n° 20. Cf. *ibid.*, n. 19.

<sup>3</sup> D'après F. Lajard, *ibid.*, pl. xxiv, n° 16. On peut voir aussi dans Lajard, *ibid.*, pl. xxxii, nos 5, 6, 8, Dagon sous forme humaine, et nos 3, 4, 6; 7<sup>a</sup>, 9, Dagon se terminant en poisson. Dans le n° 7<sup>a</sup>, il y a en face de lui Derketo. Les deux sont aussi réunis, *ibid.*, pl. xxiv, n° 12.

son avec une tête et des bras humains: le reste du corps est celui d'un dauphin. Le second a des pieds comme un quadrupède. Tous les deux tiennent un poisson à la main et sont figurés voguant au milieu des ondes de la mer.

Sa compagne et son épouse, nommée Atergatis, et par abréviation Derketo, c'est-à-dire, « porte ou fente<sup>1</sup>, » était aussi représentée moitié femme et moitié poisson, comme nous le voyons sur une calcédoine gravée du Musée du Louvre (Fig. 30) que nous reproduisons ici de la grandeur de l'original. Le poisson était sans doute pris comme le symbole de la fécondité. Derketo avait un temple près d'Ascalon; Dagon, à Azot et à Gaza<sup>3</sup>.

30. — Derketo<sup>2</sup>.

Jéhovah ne tarda pas à montrer aux Philistins quelle était sa puissance. Ils avaient voulu l'humilier devant leur idole, ce fut leur idole que le vrai Dieu humilia devant lui. Le lendemain du jour où l'arche avait été placée dans le temple d'Azot, les prêtres, en y entrant le matin, trouvèrent la statue de leur faux dieu renversée par terre devant l'arche. Ils la remirent à sa place, mais le jour suivant, elle n'était plus seulement abattue : sa tête et ses mains étaient

<sup>1</sup> Diodore de Sicile, II, 4; Movers, *Die Phönizier*, t. I, p. 524 et suiv.; J. D. Michaelis, *Lexicon Syriacum*, in-4°, Goettingue, 1788, p. 975.

<sup>2</sup> Voir aussi la représentation que donne Kitto, *Biblical Cyclopædia*, t. I, p. 259. Un passage de I Sam. (I Reg.), xxxi, 10, semble indiquer qu'Atergatis ne différerait guère d'Astarté. Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1199-1203. Le musée judaïque du Louvre possède (n° 64), un bas-relief représentant Atergatis sous la forme d'une femme; il est du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Voir Héron de Villefosse, *Notice des monuments de la Palestine*, p. 45-46; V. Guérin, *Description de la Judée*, t. II, p. 154.

<sup>3</sup> Jud., xvi, 23; I Mac., x, 83, 84. L'Écriture mentionne encore, parmi les dieux des Philistins, *Baal Zebub*, II (IV) Reg., I, 2-16, « le dieu des mouches, » qui avait un oracle à Accaron (Ekron).



coupées, et ils rencontrèrent ses débris sur le seuil de la *cella*<sup>1</sup>. Un bas-relief assyrien, du palais de Sargon à Khor-sabad, conservé aujourd'hui au Musée du Louvre, en nous mettant sous les yeux une représentation antique du dieu Dagon (Fig. 31) nous permet de comprendre aisément cette double mutilation. On voit par cette Figure comment la



31. — Dagon d'après un bas-relief assyrien.

statue du dieu tombant en avant, sa tête peut se détacher du tronc et ses bras se briser, tandis que la partie inférieure du corps en forme de poisson doit rester entière.

Dieu ne se contenta pas d'ailleurs de frapper Dagon; il frappa aussi ses adorateurs et leur envoya une maladie qui les remplit de terreur. Il est impossible de connaître aujourd'hui d'une manière

certaine la nature du mal dont Dieu affligea les Philistins. Le mot employé par le texte hébreu, *'afâlim*<sup>2</sup>, signifie proprement « élévation en forme de colline. » Beaucoup d'in-

<sup>1</sup> Voir Keil, *Die Bücher Samuels*, 1864, p. 44. Le texte dit qu'il ne restait intact de l'idole que *dâgôn*; ce qui signifie probablement, à cause de l'étymologie du mot, venant de *dag*, « poisson, » que la partie inférieure, ressemblant à un poisson, était la seule qui n'avait pas été brisée.

<sup>2</sup> Le *Keri* porte תְּחֹרִים, *tehorim* (*tuberes, tuberations*), au lieu de עֲפָלִים, *'afâlim*, probablement par euphémisme. I Sam. (I Reg.), v, 9. — עֶפֶל, *'ofel*, signifie colline. Is., xxxii, 14; Mich., iv, 8. Ce mot, précédé de l'article, הָעֶפֶל, *hâ'ofel*, est employé comme nom propre dans la Bible et désigne une colline, entourée d'un mur, à l'est du mont Sion, à Jérusalem, II (IV) Reg., v, 24; II Par., xxvii, 3; xxxiii, 14; II Esd. (Neh.), v, 27; xi, 21. Cf. Josèphe, *Bell. Jud.*, VI, vi, 3.

terprètes y ont vu les hémorroïdes, d'autres y voient les pustules qui sont un des symptômes caractéristiques de la peste d'Orient<sup>1</sup>.

Les hémorroïdes sont une maladie aujourd'hui assez commune dans toute la Syrie. Il est remarquable qu'Hérodote mentionne dans son histoire<sup>2</sup> une tradition d'après laquelle les Scythes, ayant pillé le temple de l'Aphrodite céleste à Ascalon, en furent punis par une maladie honteuse; plusieurs savants croient que c'est la même dont il est question ici. Un grand nombre de Philistins succombèrent à la violence du mal; la plupart eurent à en souffrir<sup>3</sup>.

A ce châtement qui affligeait les personnes, Dieu en ajouta un second qui atteignait leurs biens. La majeure partie des exemplaires des Septante et toutes les éditions de la Vulgate ajoutent aux faits que nous venons de rapporter les paroles suivantes: « Et les villages et les champs, au milieu de cette contrée, pullulèrent de rats qui naquirent (de toutes parts) et il y eut dans toute la ville une grande confusion de morts<sup>4</sup>. » Ce passage ne se lit point dans le texte hébreu, non plus que dans les versions syriaque et arabe, mais la mention des rats, que fait plus loin l'original<sup>5</sup>, justifie la leçon de notre Vulgate et établit d'une manière certaine l'existence du fléau.

<sup>1</sup> Josèphe, *Antiq. Jud.*, VI, i, 6, en fait la dysenterie, *δυσεντερίά*; Aquila traduit: τὸ τῆς φαρμακείης ἔλκος. Voir les diverses opinions des anciens dans Calmet, *Les trois premiers livres des Rois*, 1711, p. 63-64. — Thenius, *Die Bücher Samuels*, 1864, p. 25, est porté à y voir une espèce de peste. Le Psaume lxxviii (Vulg., lxxvii), 66, paraît être en faveur de l'opinion commune des hémorroïdes, laquelle doit être regardée comme de beaucoup la plus probable.

<sup>2</sup> Hérodote; II, 105.

<sup>3</sup> I Sam. (I Reg.), v, 12. Cf. B. Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 254-255.

<sup>4</sup> I Reg., v, 6.

<sup>5</sup> I Sam. (I Reg.), vi, 4, 5.



Ce fléau, appelé par Oken<sup>1</sup> « la peste des champs, » fut envoyé de Dieu, d'une manière miraculeuse, contre les Philistins, pour les forcer à reconnaître sa puissance. Il est à peu près inconnu dans nos contrées, et pour nous en rendre compte et comprendre l'effet qu'il produisit sur ceux qui en furent les victimes, il nous faut le décrire tel qu'il sévit en Orient.

Le rat des champs à courte queue, comme il est appelé par les naturalistes, est très commun dans toute l'Asie occidentale. Il se propage très abondamment<sup>2</sup>, malgré tous les ennemis acharnés à le détruire : le hibou lui fait la guerre dans les ténèbres; l'épervier et les autres oiseaux de proie le guettent pendant le jour : du haut des airs, ils fondent sur lui d'un trait et l'emportent dans leur nid, pendant que l'infatigable furet se glisse dans son trou et y tue ses petits. Cependant le nombre n'en diminue pas. Vous le voyez dans toutes les terres cultivées, courant à travers champs, emportant le grain afin de l'emmagasiner pour l'hiver, poussant de temps en temps un joyeux petit cri, s'asseyant sur ses pattes de derrière pour bien vous voir, puis s'enfonçant soudain dans son trou. Cet animal est susceptible de se multiplier en si grande quantité qu'il peut nuire quelquefois sensiblement aux récoltes; aussi ses ravages sont-ils généralement redoutés.

« Un ami parfaitement digne de foi, dit M. Van Lennep, m'a raconté que se trouvant en 1863 sur les propriétés (*chifflick*) d'une de ses connaissances, dans l'Asie Mineure, il vit, vers l'heure de midi, les déprédations commises par un nombre incalculable de ces rats, qui passaient sur le sol comme une armée de jeunes sauterelles. Des champs entiers d'orge

<sup>1</sup> Oken, *Naturgeschichte*, t. vii, 2, 272; Thenius, *Die Bücher Samuels*, 2<sup>e</sup> édit., p. 23.

<sup>2</sup> « Vermehren sie sich in manchen Jahren zu Millionen. » Oken, *Lehrbuch der Naturgeschichte*, part. iii, Abth. ii, Léna, 1816, p. 893.

et de froment disparurent dans un très court espace de temps; quant aux vignes et aux mûriers, ils furent rongés par la racine et promptement renversés. Toute la récolte annuelle d'une ferme de soixante hectares, qui promettait d'être extrêmement abondante, fut ainsi totalement perdue. Les fermes voisines souffrirent de même. Tels, selon toutes les probabilités, furent les rats qui ravagèrent la terre des Philistins<sup>1</sup>. »

Belon a observé que les rats étaient particulièrement nombreux dans le pays des Philistins. « Estants entre la ville de Gazara (Gaza), qui est la première ville qu'on trouve au pays d'Égypte, dit-il, et Belba, trouvasmes des campagnes en frische, où il y a si grande quantité de rats et mulots qui si n'estoit que nature y envoye moult grande quantité des oiseaux qu'Aristote nomme Percnopteri et les François Boudrées, pour les détruire : je croy que les habitants ne pourroient semer aucun grain qu'il ne fust mangé<sup>2</sup>. » Aussi Bochart a-t-il pensé que le nom hébreu du rat, *akbar*, est une contraction de *'akalbar*, et signifie « devastateur des champs<sup>3</sup>. » Rosenmüller est du même avis<sup>4</sup>.

Tous ces malheurs déterminèrent les gens d'Azot à éloi-

<sup>1</sup> I Sam. (I Reg.), vi, 5. Van Lennep, *Bible Lands*, t. i, p. 285-286.

<sup>2</sup> Belon, *Observat.*, l. ii, c. lxxviii, fol. 138-139. Voir Calmet, *Commentaire littéral*, sur I Rois, v, p. 65; Aristote, *Hist.*, vi, 3; Strabon, l. iii, p. 165; Plin., *Hist. nat.*, viii, 28; Elien, l. xvii, c. iv. Nous lisons dans Rutilius Numatianus, au sujet de Cosa en Étrurie (aujourd'hui Ansedonia, en Toscane), *Itinerarium*, i, 289-290 (*Poetae latini minores*, édit. Lemaire, t. iv, p. 119; voir la note *ibid.*) :

Dieuntur cives quondam migrare coacti  
Muribus infestos deseruisse Lares.

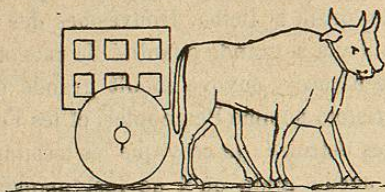
Cf. Deleporte-Bayart, *Notes sur une invasion de souris, mulots et campagnols dans les campagnes du nord de la France*, in-8°, Lille, 1882.

<sup>3</sup> Bochart, *Hieroicozon*, édit. de 1794, t. ii, p. 429.

<sup>4</sup> Rosenmüller, *Biblische Naturgeschichte*, Abth. ii, p. 224.



gner l'arche de Jéhovah de leurs murs. Elle fut ainsi portée de ville en ville, dans tous le pays des Philistins, à Geth, à Accaron<sup>1</sup>. Partout elle fut accompagnée des mêmes calamités. Reconnaissant alors enfin la puissance qui les frappait, les Philistins résolurent, au bout de sept mois, de renvoyer aux Hébreux cette arche du Seigneur, qui leur avait été si funeste. Mais ils voulurent s'assurer pleinement que leurs maux étaient bien l'œuvre de Jéhovah, irrité contre eux, et non l'effet d'un simple accident<sup>2</sup>; d'après le conseil de leurs prêtres et de leurs devins, ils placèrent donc l'arche du vrai



32. — Char tohari. Thèbes<sup>3</sup>.

Dieu sur un char neuf, attelé de deux vaches qui n'avaient pas encore porté le joug et à qui l'on avait même enlevé leurs veaux, afin qu'elles fussent attirées, non vers le pays d'Israël, mais vers les étables où étaient restés leurs petits.

Les chars orientaux actuels, appelés *arabas*, « sont probablement semblables à ceux qui étaient en usage alors chez les Philistins et les Hébreux et qui étaient tirés par une paire de bœufs<sup>4</sup>. » Leur origine est certainement très an-

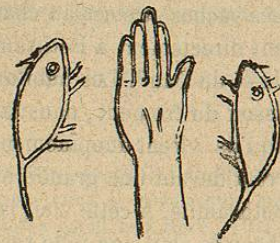
<sup>1</sup> I Sam. (I. Reg.), v, 7-10.

<sup>2</sup> I Sam. (I. Reg.), vi, 9.

<sup>3</sup> D'après un bas-relief de Thèbes.

<sup>4</sup> Van Lennep, *Bible Lands*, p. 79, avec la représentation du char, p. 80. Cf. I Sam. (I. Reg.), vi, 7. — Pour les chariots de guerre chananéens, voir plus haut, p. 13-14, 112. — Depuis quelques années, à cause de la multiplication des voyages et de la facilité des communications, les véhicules

européens font invasion en Orient, de même que plusieurs de nos modes s'y introduisent et en altèrent l'antique physionomie. On a en Egypte, à Jérusalem, et dans plusieurs autres villes, des voitures comme en Europe. En 1888, nous avons fait le voyage d'Alexandrette à Antioche dans une voiture qui venait de Lyon. En 1894, nous sommes allés de Jaffa à Césarée dans une sorte de diligence qui avait auparavant transporté des voyageurs à Vienne en Autriche. Des tramways circulent maintenant à Smyrne et à Salonique. Les Allemands, qui forment une colonie à Caïpha, y ont adapté l'*arabah* aux besoins du pays. Voir plus haut, p. 122.



33. — Rats figurés sur un monument punique<sup>2</sup>.

Les Philistins ne renvoyèrent pas l'arche chez les Hébreux sans lui offrir leurs présents : cinq figures d'hémorroïdes d'or et cinq rats du même métal, selon le nombre des *seranim* ou princes qui régnaient sur leurs cinq villes principales<sup>3</sup>. Un curieux monument punique (Fig. 33), d'un caractère religieux, nous

européens font invasion en Orient, de même que plusieurs de nos modes s'y introduisent et en altèrent l'antique physionomie. On a en Egypte, à Jérusalem, et dans plusieurs autres villes, des voitures comme en Europe. En 1888, nous avons fait le voyage d'Alexandrette à Antioche dans une voiture qui venait de Lyon. En 1894, nous sommes allés de Jaffa à Césarée dans une sorte de diligence qui avait auparavant transporté des voyageurs à Vienne en Autriche. Des tramways circulent maintenant à Smyrne et à Salonique. Les Allemands, qui forment une colonie à Caïpha, y ont adapté l'*arabah* aux besoins du pays. Voir plus haut, p. 122.

<sup>1</sup> Voir la Figure 32, p. 232.

<sup>2</sup> Philippe Berger, *Lettre à M. Fr. Lenormant sur les représentations figurées des stèles puniques de la Bibliothèque nationale*, dans la *Gazette archéologique*, année 1877, p. 23. — M. le baron Ustinof possède, dans son musée de Jaffa, des rats votifs d'origine philistine. Voir *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 480, fig. 10, p. 102.

<sup>3</sup> I Sam. (I. Reg.), vi, 4, 6, 11, 17, 18.



montre la représentation de deux rats qui peuvent servir d'illustration au fait raconté ici. L'usage d'offrir des présents analogues était commun chez les peuples de l'antiquité<sup>1</sup>.

Les vaches attelées au char qui portait l'arche la conduisirent directement à Bethsamès, sur la limite des tribus de Juda et de Dan<sup>2</sup>. Les habitants du pays étaient occupés à la moisson du froment, dans la vallée qui est devant la ville, lorsqu'ils virent inopinément venir l'arche d'alliance. Elle s'arrêta devant une grande pierre, dans le champ de Josué le Bethsamite. A cette vue, la joie des Israélites fut extrême. Bethsamès était une ville sacerdotale. Les lévites qui l'habitaient mirent le char en pièces, en placèrent le bois sur la grande pierre et offrirent les deux vaches en holocauste.

Les cinq *seranim* des Philistins, qui, pour être témoins de ce qui se passerait, avaient suivi de loin le trophée de leur victoire, devenu pour eux la source de tant de calamités, reconnurent alors d'une manière visible la main de Jéhovah et ils retournèrent le jour même à Accaron.

<sup>1</sup> Voir les exemples rapportés dans Burder, *Oriental Customs*, 6<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 223-224; Winer, *Realwörterbuch*, t. II, p. 255. Cf. Théodoret, *Therapeutike*, lib. x, Migne, *Patr. gr.*, t. LXXXIII, col. 1079.

<sup>2</sup> « La physionomie de la descente de la partie montagneuse de la Judée, dans la plaine des Philistins, est tout à fait différente, dit A. P. Stanley, de celle des ravins pleins de précipices, qui conduisent dans la gorge profonde du Jourdain. La route ordinaire que suivent les voyageurs modernes, en venant de la plaine occidentale, monte graduellement à travers des collines, en forme de mamelons, et des vallées profondes mais non abruptes; elle commence à l'ancienne forteresse appelée aujourd'hui le Château du Bon-Larron, *Castellum Boni Latronis*, corrompu en *Ladrin* [près d'Emmaüs-Nicopolis], et elle va émerger sur le plateau découvert de Jérusalem. C'est probablement quelque part sur cette route ou dans les vallées adjacentes qu'il faut chercher le théâtre du retour de l'arche du pays des Philistins à Cariathiarim, de même que la vallée de Térébinthe (I Sam., xvii, 2, 19), où furent défaits les Philistins après la victoire de David sur Goliath. » *Sinai and Palestine*, 1877, p. 207.

La fête que célébrèrent les Bethsamites à l'occasion du retour de l'arche fut cependant troublée par les suites de leur curiosité indiscreète : ils ne traitèrent pas cet objet sacré avec le respect qui lui était dû et Dieu les punit en les frappant de mort, pour inspirer par cet exemple une juste terreur à toutes les tribus<sup>1</sup>.

Quand l'arche retourna ainsi au milieu d'Israël, Samuel était devenu le Juge de son peuple.

<sup>1</sup> « Percussit autem de viris Bethsamitibus, eo quod vidissent arcam Domini et percussit de populo septuaginta viros et quinquaginta millia plebis. » I Sam (I Reg.), vi, 19. Ce chiffre paraît bien élevé. Voici les réflexions que fait là-dessus le docteur Keil : « Dans ce chiffre on est d'abord surpris de ce que le nombre 70 est placé, contrairement à l'usage, avant le nombre de cinquante mille, mais on l'est plus encore de ce que la conjonction ך, v, « et, » manque (en Hébreu) devant le second chiffre, ce qui est tout à fait inouï. Si l'on considère en outre qu'il ne pouvait y avoir ni à Bethsamès, ni autour de Bethsamès une population de cinquante mille habitants et qu'il ne peut pas être question ici d'un rassemblement extraordinaire du peuple, venant de tout le pays ou d'une assez grande distance, si l'on observe enfin que les mots חמשים אלף איש, *hamišsim 'elef 'iš* (50,000 hommes), manquent dans plusieurs manuscrits hébreux et que Josèphe, dans la narration qu'il fait de cet événement (*Antiq. jud.*, VI, 1, 4), ne parle que de soixante-dix morts, on a le droit de ne pas regarder le chiffre de 50,000 hommes comme original, et l'on peut supposer qu'il a été introduit dans le texte par une distraction de copiste, laquelle est du reste fort ancienne, puisqu'on la retrouve dans les Septante et dans la paraphrase chaldaïque qui cherchent à l'expliquer à leur manière. » Keil, *Die Bücher Samuels*, 1864, p. 51-52. Cf. *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, n<sup>o</sup> 507, p. 147.